

PRÉAVIS N° 160

AU CONSEIL COMMUNAL

Comptes communaux et gestion de l'exercice 2013

Délégué municipal : M. Claude Uldry

Nyon, le 14 avril 2014

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

I. Préambule

En exécution des dispositions légales, nous vous soumettons les comptes de la Commune pour l'année 2013.

Les comptes de l'exercice 2013 se soldent par un résultat excédentaire de CHF 1'399'269.-. Il est significativement supérieur aux attentes. En effet, le budget 2013 prévoyait un résultat déficitaire de CHF 7'197'972.-.

Deux éléments expliquent l'essentiel de cette variation :

Les recettes fiscales

Elles sont supérieures de CHF 8.3¹ millions aux prévisions budgétaires. L'écart entre ces dernières et les revenus effectifs est principalement en lien avec l'impôt sur le revenu et la fortune des personnes physiques (+ CHF 8 millions par rapport au budget). Cet élément vient confirmer la solidité et le dynamisme de l'économie du canton et plus précisément de la région. Cependant, une part significative des produits d'impôt est liée à des années fiscales antérieures. Sur ce point, il y a lieu de relever que sur l'exercice 2013, CHF 14 millions concernent les années fiscales antérieures à 2013.

Quant aux autres types d'impôts, les résultats sont proches de ceux budgétés, exceptés les droits de mutations (CHF 3.8 millions au lieu de CHF 2.55 millions) en lien avec la bonne tenue du marché immobilier et avec les nouvelles surfaces immobilières mises à disposition en 2013. L'impôt sur le bénéfice des personnes morales s'inscrit quant à lui en légère baisse par rapport au budget (CHF 11 millions au lieu de CHF 11.7 millions).

Des charges maîtrisées

A l'instar des années précédentes, la Municipalité se plaît à relever la bonne maîtrise des charges de fonctionnement de la Ville. Si l'on examine les agrégats qui sont sous contrôle de la Commune (le groupe 30 lié aux salaires, le 31 relatif aux acquisitions de biens, services et marchandises², et le 36 afférent aux subventions), les dépenses effectives sont inférieures de kCHF 540 par rapport au budget 2013.

Pour appréhender correctement ce chiffre, il convient de préciser que les préavis octroyant des effectifs complémentaires (voir le chapitre *Autorité et personnel*) n'avaient pas été portés au budget, car adoptés après la rédaction du préavis sur le budget. Si l'on tient compte de ces préavis, l'écart (le non-dépensé) se chiffre à CHF 2.4 millions.

Cependant, ce non-dépensé entre les charges effectives et celles budgétées a également en partie un caractère exceptionnel. En effet, les effets de ces préavis n'ont pas été entièrement déployés sur 2013 mais le seront dans le temps, eu égard au temps nécessaire à la réorganisation et à l'engagement des collaborateurs.

Cette maîtrise des charges sous contrôle de la Ville est également le fruit de la vérification budgétaire mise en place, et notamment en lien avec la volonté de compenser les dépassements, et donc de rester dans l'enveloppe budgétaire dévolue aux services. Les critères permettant un dépassement de crédit sans compensation restent très limitatifs.

¹ Pour opérer ce calcul il faut prendre en considération la fin de l'impôt affecté au 650.4006.00.

² Sous déduction des achats d'eau, d'électricité et de gaz

2. Comptes de fonctionnement

Résultat comptable de l'exercice 2013

Le résultat comptable de l'exercice 2013 se présente comme suit :

Comptes 2013		Budget 2013		Comptes 2012
Charges	Revenus			
CHF	CHF		CHF	CHF
		<i>Compte de fonctionnement</i>		
184'868'276.-		Total des charges	180'060'009.-	176'394'776.-
	186'267'545.-	Total des revenus	172'862'037.-	177'235'197.-
		Excédent de charges	7'197'972.-	
1'399'269.-		Excédent de revenus		840'422.-

Au niveau des opérations ou écritures comptables spécifiques, il convient de relever que le différentiel de la facture sociale 2012 (écart par rapport aux acomptes payés sur cette dernière année) a été dans un premier temps constaté en produit pour CHF 1'400'888.- puis « neutralisé » au niveau du résultat final, par une affectation au fonds de réserve « péréquation » pour un montant identique.

Par ailleurs, une affectation à ce fonds de réserve a également été opérée à hauteur de CHF 5.5 millions afin de tenir compte du différentiel attendu entre les acomptes de la péréquation payés en 2013 et le décompte définitif attendu pour 2014.

Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel est égal aux charges courantes moins les revenus courants. Les charges courantes correspondent aux charges totales moins les amortissements (33), les attributions aux fonds de réserve (38) et les imputations internes (39). Les revenus courants sont égaux aux revenus totaux moins les prélèvements sur les fonds de réserve (48) et les imputations internes (49). Un chiffre négatif signifierait que la Commune doit emprunter pour financer ses dépenses courantes.

Les chiffres sont présentés dans le tableau ci-après :

NYON · PRÉAVIS N° 160 AU CONSEIL COMMUNAL

Comptes 2013		Comptes 2012	Budget 2013
CHF		CHF	CHF
	<i>Comptes de fonctionnement</i>		
-149'143'756.-	Total dépenses courantes	-147'709'996.-	-151'555'624.-
170'694'822.-	Total recettes courantes	162'420'430.-	158'044'543.-
21'551'067.-	Résultat opérationnel	14'710'434.-	6'488'919.-
-11'375'287.-	Amortissements	-11'126'374.-	-12'124'933.-
-10'322'805.-	Attributions Fds de réserve	-3'111'971.-	-1'866'028.-
1'564'294.-	Prélèvements Fds de réserve	368'333.-	304'070.-
1'399'269.-	Excédent de revenus	840'422.-	
	Excédent de charges		-7'197'972.-

Le résultat opérationnel (appelé aussi la marge d'autofinancement) tel que présenté ci-dessous est robuste. Il doit cependant être nuancé compte tenu des éléments exceptionnels intervenus en 2013 (produits liés à des années fiscales antérieures) et eu égard au fait que la provision pour péréquation liée à ces produits n'est pas déduite du résultat opérationnel.

Par ailleurs, le résultat opérationnel doit également être appréhendé en relation avec les forts investissements prévus à court et moyen terme.

Charges de fonctionnement

Charges de fonctionnement	Comptes 2013	Comptes 2012	Variations	Budget 2013
	CHF	CHF	par rapport	CHF
			aux	
			comptes 2012	
			%	
Autorités et personnel	48'896'374.-	46'497'509.-	+ 5.16	48'418'750.-
Biens, services et marchandises	39'152'242.-	39'093'238.-	+ 0.15	39'720'899.-
Intérêts passifs	3'440'537.-	3'829'680.-	- 10.16	3'763'500.-
Amortissements	11'375'287.-	11'126'374.-	+ 2.24	12'124'933.-
Remboursements, participations, subventions à des collectivités publiques	46'442'379.-	47'256'053.-	- 1.72	47'409'731.-
Aides et subventions	11'212'224.-	11'033'516.-	+ 1.62	12'242'744.-
Attributions à fonds de réserve et financements spéciaux	10'322'805.-	3'111'971.-	+ 231.71	1'866'028.-
Imputations internes	14'026'429.-	14'446'434.-	- 2.91	14'513'424.-
Total	184'868'276.-	176'394'776.-	+ 4.80	180'060'009.-

Les principaux écarts entre les comptes et le budget sont commentés ci-dessous :

Autorité et personnel

En préambule, il y a lieu de rappeler que plusieurs préavis, ayant été acceptés entre la fin de la procédure budgétaire et le début de l'année 2013, ont eu des effets sur les charges salariales 2013 alors qu'ils n'avaient pas été budgétés.

Il s'agit des préavis suivants :

- N° 59 du 11 juin 2012 demandant un renforcement des effectifs dans l'Administration nyonnaise. Crédit accordé CHF 950'000.- ;
- N° 62 du 13 août 2012 pour l'engagement de collaborateurs au Service de la police. Crédit accordé CHF 995'000.- dont CHF 909'000.- pour les salaires et charges patronales ;
- N° 67 du 20 août 2012 pour le nouveau concept de gestion et de financement des déchets. Crédit accordé en lien avec les salaires et charges sociales CHF 309'000.- ;
- N° 89 du 25 mars 2013 concernant la planification scolaire et parascolaire et un poste de chef de projet au Service architecture et bâtiments. Crédit accordé en lien avec les salaires et charges sociale CHF 160'000.-.

Dès lors en additionnant les crédits supplémentaires ci-dessus au budget initial 2013, nous avons un budget « ajusté » qui s'élève à environ CHF 50.7 millions. Par conséquent nous avons un non-dépensé dans les comptes 2013 de CHF 1.85 million. Ce montant est expliqué par un engagement progressif dans le temps des ETP octroyés par les préavis susmentionnés et par les postes vacants.

Biens, services et marchandises

Analysé de manière globale, ce chapitre n'enregistre pas de variations significatives par rapport au budget 2013 ou aux comptes 2012. Cependant, il convient d'analyser séparément ses trois composantes, soit :

- les achats d'eau, d'énergie et de combustible (rubrique 312) qui sont en diminution de kCHF 582 (en milliers de francs) par rapport au budget 2013 et de CHF 1.9 million par rapport aux comptes 2012, ceci en lien essentiellement avec les achats d'eau et d'électricité. Les achats d'eau ont diminué en quantité et les achats d'électricité ont diminué tant au niveau du volume qu'en termes de prix ;
- les dépenses liées à l'entretien des biens de la Ville telles que les immeubles, les routes et les installations (rubrique 314 et 315) sont très légèrement en-dessus du budget (kCHF 6'870 au lieu de kCHF 6'625) et en forte augmentation par rapport aux comptes de 2012 (+ 1.3 million). Ceci s'explique par la volonté de la Municipalité de rattraper le retard dans l'entretien du patrimoine de la Ville ;
- quant aux autres dépenses composant le groupe 31 (achat de mobilier, matériel, honoraires, loyer et fermage, impôts et taxes payées) elles s'élèvent à CHF 10.5 millions aux comptes 2013 contre CHF 10.7 millions portés au budget. Les comptes 2012 présentaient une dépense de CHF 9.8 millions. L'évolution par rapport à 2012 (kCHF 639) s'explique par les achats de mobiliers, d'équipements et de machines en lien notamment avec l'augmentation des effectifs.

NYON · PRÉAVIS N° 160 AU CONSEIL COMMUNAL

Intérêts passifs

Les intérêts passifs sont inférieurs aux prévisions budgétaires de kCHF 323. Cet écart s'explique par le fait que la Commune de Nyon a pu renouveler ses emprunts à des taux très bas, en-dessous de ce qui était prévu dans le cadre de l'élaboration du budget.

Amortissements

L'ensemble du chapitre est inférieur de kCHF 750 par rapport au budget 2013. Il s'explique par des amortissements de créances très faibles. En effet, de nombreux dossiers en litiges ou contentieux ont pu être réglés sans avoir des pertes importantes pour la Commune.

Par ailleurs étant considéré que les investissements prévus n'ont pas tous été réalisés en 2013, il en résulte également une économie sur les amortissements du patrimoine administratif.

Remboursements, participation, subventions à des collectivités publiques

Les rubriques liées à la péréquation intercommunale et à la participation à la facture sociale sont présentées ci-après :

Péréquation et facture sociale	Comptes 2013 CHF	Comptes 2012 CHF	Variation par rapport aux comptes 2012 en %	Budget 2013 CHF
PC à domicile et hébergement	7'465'645.-	7'700'343.-	- 3.05	7'800'000.-
RI et participation cant. à l'assurance chômage	7'865'994.-	7'543'785.-	+ 4.27	7'917'404.-
Subventions et aides personnes handicapées	3'518'766.-	3'372'291.-	+ 4.34	3'485'000.-
Prestations pour la famille et autres prest. soc.	671'236.-	1'026'495.-	- 34.61	865'000.-
Subventions primes d'assurance-maladie	1'913'417.-	1'853'115.-	+ 3.25	1'735'000.-
Bourses d'étude et d'apprentissage	988'158.-	1'015'938.-	- 2.73	1'095'000.-
Différentiel sur facture sociale de l'année précédente	-1'400'888.-	0.-		0.-
Facture sociale	21'022'328.-	22'511'967.-	- 6.62	22'897'404.-
Participation fonds de péréquation directe	20'189'888.-	20'380'804.-	- 0.94	20'189'886.-
Remboursements fonds péréquation directe	-13'835'047.-	- 13'331'522.-	+ 3.78	-
Remboursements dépenses thématiques	0.-	0.-		0.-
Péréquation directe	6'354'841.-	7'049'282.-	- 9.85	6'542'286.-
Totaux	27'377'169.-	29'561'249.-	- 7.39	29'439'690.-

Il n'y a pas d'évolution significative entre les comptes 2013, le budget de cette même année et les comptes 2012.

Il convient cependant de relever que le décompte définitif 2012 de la péréquation (notre participation à la facture sociale et la péréquation intercommunale) présente un solde en notre faveur de CHF 1.4 million enregistré en produit sous rubrique 720.4510.00 - *Différentiel sur facture sociale de l'année précédente*. S'agissant d'un produit inhérent à une année antérieure, il a été neutralisé par l'affectation à un fonds de réserve *Provision solde péréquation*, ceci par l'intermédiaire d'une charge enregistrée sous compte N° 231.3809.02 - *Attrib. à fds de réserve « péréquation »*.

NYON · PRÉAVIS N° 160 AU CONSEIL COMMUNAL

Par ailleurs, les dépenses portées aux comptes 2013 s'identifient aux acomptes payés au Canton, calculés sur les recettes fiscales de l'année 2011 de la Ville de Nyon. Etant donné que ces dernières sont notoirement supérieures en 2013 qu'en 2011, il a été constitué une provision pour faire face au décompte définitif de la péréquation 2013, attendu en 2014. Cette provision s'élève à CHF 5.5 millions, dont la charge a été comptabilisée également au compte N° 231.3809.02.

Aides et subventions

Les comptes sont inférieurs d'environ CHF 1 million par rapport au budget. Cet élément est dû notamment à la diminution des subventions aux crèches et garderies suite au bouclage des comptes 2012 de ces dernières. En effet, elles ont présenté des résultats bénéficiaires en 2012 (après subventions de la Ville). Ces montants ont été dès lors déduits des acomptes 2013 payés aux structures d'accueil.

Par ailleurs, les aides individuelles en lien avec la Loi sur les écoles de musique ont été portées au budget 2013. Cependant, elles n'ont que très partiellement été octroyées ceci notamment dans l'attente de dispositions régissant la détermination des ayants droit et les modalités de calcul des aides.

Attributions aux fonds de réserve

Les attributions aux fonds de réserve sont très importantes sur l'exercice 2013 en lien avec la volonté de neutraliser comptablement les éléments extraordinaires de l'exercice, soit notamment en lien avec la dotation aux fonds de réserve - *Provision pour péréquation* - pour CHF 6.9 millions, cf. explications sous chapitre - *Remboursements, participation, subventions à des collectivités publiques*.

Des montants importants, en lien avec les résultats excédentaires du dicastère des eaux, et en lien avec une ristourne exceptionnelle sur les achats de gaz, ont également été affectés à des fonds.

Imputations internes

Les imputations internes sont des écritures qui permettent d'avoir une vision plus fine des coûts des différents services. Elles figurent en charges et en revenus pour un montant total identique.

Les principales imputations peuvent être segmentées comme suit :

- les imputations d'une partie des charges des services transversaux sur les Services industriels ;
- les imputations entre services « métiers » ;
- les imputations à l'intérieur d'un service, par exemple des charges de la section « administrative » sur les sections « métiers ».

L'évolution de cette rubrique résulte de l'évolution des charges et des clés de répartition de ces différents coûts.

Revenus de fonctionnement

Les principales rubriques se présentent comme suit :

Revenus de fonctionnement	Comptes 2013 CHF	Comptes 2012 CHF	Variation par rapport aux comptes 2012 en %	Budget 2013 CHF
Impôts	86'144'951.-	79'619'094.-	+ 8.20	77'292'000.-
Patentes et concessions	76'845.-	87'314.-	- 11.99	94'600.-
Revenu du patrimoine	7'341'202.-	7'238'830.-	+ 1.41	6'870'680.-
Taxes, émoluments, produits ventes	52'154'100.-	52'526'073.-	- 0.71	49'924'744.-
Part à des recettes cantonales	2'110'198.-	2'262'794.-	- 6.74	2'800'000.-
Participations et remboursements de collectivités publiques	19'412'590.-	17'273'009.-	+ 12.39	17'647'319.-
Autres prestations et subventions	3'454'936.-	3'413'316.-	+ 1.22	3'415'200.-
Prélèvements sur fonds de réserve et financements spéciaux	1'546'294.-	368'333.-	+ 319.81	304'070.-
Imputations internes	14'026'429.-	14'446'434.-	- 2.91	14'513'424.-
Total	186'267'546.-	177'235'197.-	+ 5.1	172'862'037.-

Les variations entre les comptes et le budget 2013 sont expliquées dans les chapitres suivants :

Impôts

Le tableau ci-dessous détaille les résultats et les écarts par impôt :

Impôts	Comptes 2013 CHF	Comptes 2012 CHF	Variation par rapport aux comptes 2012 en %	Budget 2013 CHF
Impôt sur le revenu	48'919'625.-	42'166'959.-	+ 16.01	42'500'000.-
Impôt sur la fortune	6'303'392.-	4'932'261.-	+ 27.80	4'700'000.-
Impôt à la source	4'283'973.-	5'425'116.-	- 21.03	4'400'000.-
Rétrocession impôt frontaliers	4'172'751.-	4'374'522.-	- 4.61	3'700'000.-
Total personnes physiques	63'679'740.-	56'898'858.-	+ 11.92	55'300'000.-
Impôt bénéficiaire net	10'984'052.-	11'669'392.-	- 5.87	11'700'000.-
Impôt sur le capital	242'444.-	466'578.-	- 48.04	0.-
Impôt compl. immeubles	524'605.-	582'475.-	- 9.94	550'000.-
Total personnes morales	11'751'101.-	12'718'445.-	- 7.61	12'250'000.-
Impôt foncier	5'207'271.-	4'848'142.-	+ 7.41	4'800'000.-
Droits de mutation	3'794'760.-	2'178'704.-	+ 74.18	2'550'000.-
Successions et donations	1'554'027.-	1'797'609.-	- 13.55	1'200'000.-
Impôts sur chiens	35'340.-	36'465.-	- 3.09	42'000.-
Taxes sur appareils automatiques	0.-	2'870.-	- 100	0.-
Impôts récupérés après défalcaions	122'712.-	170'634.-	- 28.08	150'000.-
Taxes sur boissons	7'400.-	7'300.-	+ 1.37	7'600.-
Taxes sur tabacs	4'800.-	4'231.-	+ 13.45	5'000.-
Anticipations et concessions	64'645.-	75'783.-	- 14.70	82'000.-
Intérêts moratoires	650'714.-	572'752.-	+ 13.61	450'000.-
Recettes diverses (tombolas-lotos)	4'105.-	7'249.-	- 43.37	7'400.-
Impôt sur gains immobiliers	2'110'198.-	2'262'794.-	- 6.74	2'800'000.-
Autres recettes fiscales	13'555'972.-	11'964'533.-	+ 13.30 %	12'094'000.-
Total	88'986'813.-	81'581'836.-	+ 9.08 %	79'644'000.-

NYON · PRÉAVIS N° 160 AU CONSEIL COMMUNAL

L'analyse par type d'impôt donne les résultats suivants :

Impôt des personnes physiques

Le montant de l'impôt sur le revenu et la fortune des personnes physiques a été extraordinairement supérieur aux attentes et prévisions élaborées lors du budget (+ CHF 8 millions). Afin de bien appréhender ce différentiel il est utile de préciser la structuration de cet impôt par année fiscale³ :

En kCHF

Année fiscale	Total	2013	2012	2011	2010 et anté.
Revenu ⁴	45'977	33'773	4'715	5'731	1'758
Fortune	6'303	4'521	602	778	402
Total	52'280	38'294	5'317	6'509	2'160
En %	100.00	73.25	10.17	12.45	4.13

Il en résulte que sur les produits fiscaux liés à l'impôt sur le revenu et la fortune des personnes physiques, plus du quart, soit près de CHF 14 millions, est afférent à des produits des années antérieures. Ce produit relatif aux années fiscales antérieures est exceptionnel. Sur la base des rentrées fiscales des sept derniers exercices comptables (2006 à 2012), ce différentiel s'élevait à environ CHF 6.7 millions⁵.

Impôts des personnes morales

Les résultats de l'exercice comptable 2013 sont un peu inférieurs aux prévisions budgétaires. Notons que l'essentiel des produits fiscaux est en relation avec un nombre très restreint de sociétés. Dès lors, les résultats sont très volatils et peuvent varier non pas en fonction de la seule conjoncture économique, mais en lien avec des risques ou opportunités spécifiques de quelques sociétés.

Autres types d'impôts

Les autres types d'impôts n'enregistrent pas d'écarts significatifs par rapport au budget, excepté les droits de mutations, supérieurs de CHF 1.2 million et qui viennent confirmer la bonne tenue du marché immobilier et les nouvelles surfaces d'habitation à disposition.

Patentes et concessions

Les montants sont de faible importance avec un résultat légèrement en deçà des comptes 2012 et des prévisions budgétaires.

Revenus du patrimoine

Ils sont composés notamment du produit des intérêts, des locations immobilières, des dividendes perçus sur nos participations, du timbre d'acheminement, des droits de superficie et des taxes de stationnement. L'écart positif par rapport au budget (+ kCHF 470) provient notamment des intérêts moratoires perçus auprès des contribuables (+ kCHF 200), des taxes de stationnement (+ kCHF 200), ainsi que de l'augmentation des droits de superficie (DDP).

³ Par année fiscale ou année de taxation, il faut comprendre l'année où les revenus ont été réalisés par le contribuable. Il faut également préciser que le système fiscal veut que le contribuable paye des acomptes lors de l'année « n », puis, une fois son dossier taxé, un produit correspondant à la différence entre la facture finale (suite à la taxation) et les acomptes est constaté dans les comptes.

⁴ Ce tableau n'intègre que le produit de l'impôt sur le revenu en lien avec les revenus périodiques. Les prestations en capital (par exemple suite à la perception d'un montant du deuxième pilier) ne sont pas pris en considération.

⁵ Ce chiffre de CHF 6.7 millions pour les produits des années fiscales antérieures est notamment celui pris en considération pour l'élaboration du budget 2014.

Taxes, émoluments, produits des ventes

L'écart positif de CHF 2.2 millions par rapport au budget concerne essentiellement les remboursements de tiers (+ CHF 1 million) soit notamment ceux en lien avec les remboursements de l'assurance maladie ou accidents, le produit des amendes (+ kCHF 470) et les recettes diverses (+ kCHF 433).

Globalement, le résultat de ce chapitre comptable est très proche des chiffres des comptes 2012.

Part à des recettes cantonales

Cette rubrique enregistre la part de la Commune à l'impôt sur les gains immobiliers. Elle est inférieure au budget 2013 d'environ kCHF 690. Ce type d'impôt est par ailleurs difficile à évaluer au vu de son caractère très aléatoire. Le montant enregistré est cependant proche de celui figurant dans les comptes 2012.

Participations et remboursements de collectivités publiques

Ce chapitre enregistre pour l'essentiel le « retour » du fonds de péréquation intercommunal, soit un produit calculé en fonction du nombre d'habitants. A noter que la recette par habitant augmente en fonction de la population totale de la collectivité, ceci afin notamment d'indemniser les villes-centres pour les dépenses supplémentaires supportées par ces dernières (coût d'une infrastructure utile à un bassin de population plus important que les seuls habitants de la ville)⁶.

L'écart par rapport au budget (+ kCHF 1.8 million) est dû au produit lié à la facture sociale 2012 dont il est fait état en page 7 du présent préavis.

Autres prestations et subventions

Ces prestations s'identifient notamment aux participations des parents pour les crèches et garderies et la participation de l'UEFA à l'entretien du site de Colovray. Ce chapitre ne présente pas d'écarts particuliers avec le budget.

Prélèvements sur fonds de réserve

Les prélèvements sur des fonds ont été au nombre de cinq, soit :

- un prélèvement sur le fonds de réserve du Service du feu suite notamment à la fin du point d'impôt affecté (kCHF 804) ;
- un prélèvement sur le fonds *P.Q. Reposoir, Petite Prairie* suite à une diminution d'une facture portée en produit dans les comptes de l'exercice 2011 (kCHF 289) ;
- un prélèvement sur le fonds de réserve *Construction protection civile* afin de financer notre participation à l'ORPC et une partie des travaux de remise en état de l'abri en Oie (kCHF 389) ;
- un prélèvement sur le fonds dédié à l'éclairage public afin d'équilibrer les comptes de ce dicastère (kCHF 63) ;
- un prélèvement de CHF 648.- pour équilibrer le compte du réseau de distribution d'électricité.

L'écart avec le budget s'explique notamment par le fait que seul le prélèvement au fonds de réserve - *Construction protection civile* - avait été porté au budget. Les autres opérations résultent d'une décision ou d'un événement non connu lors de l'élaboration du budget.

⁶ Pour le détail du calcul se référer au préavis N° 137 sur le budget 2014.

Imputations internes

Elles sont le pendant des imputations internes comptabilisées en charges. Elles ont dès lors été commentées dans le chapitre relatif à ce dernier.

3. Comptes d'investissement

Résultat

<i>Comptes 2013</i>		<i>Budget</i>	<i>Comptes</i>
<i>Charges</i>	<i>Revenus</i>	<i>2013</i>	<i>2012</i>
<i>CHF</i>	<i>CHF</i>	<i>CHF</i>	<i>CHF</i>
		<i>Compte d'investissements</i>	
19'759'492.-		Total des charges	19'307'717.-
	2'478'125.-	Total des revenus	2'689'208.-
	17'281'367.-	Dépenses nettes d'investissements	16'618'509.-

Les investissements de l'année 2013 sont supérieurs à ceux de l'année précédente pour environ kCHF 452. Ils restent cependant significativement inférieurs aux montants prévus au budget.

Dépenses d'investissement

<i>Dépenses d'investissements</i>	<i>Situation au</i>	<i>Situation au</i>	<i>Variations</i>
<i>Rubriques</i>	<i>31.12.2013</i>	<i>31.12.2012</i>	
	<i>CHF</i>	<i>CHF</i>	<i>CHF</i>
Investissements	19'759'492.-	19'307'717.-	451'775.-
Ouvrages de génie-civil et d'assainissement	6'662'665.-	2'002'662.-	4'660'003.-
Bâtiments et constructions	2'948'851.-	6'740'923.-	-3'792'072.-
Installations des Services industriels	6'791'992.-	3'338'622.-	3'453'370.-
Forêts	0.-	2'077.-	-2'077.-
Machines, mobilier et véhicules	259'964.-	999'721.-	-739'757.-
Autres biens (achat de terrain notamment)	1'901'267.-	6'223'712.-	-4'322'445.-
Prêts et participations permanentes	0.-	0.-	0.-
Autres prêts et participations	0.-	0.-	0.-
Autres subventions	0.-	0.-	0.-
Autres dépenses d'investissements	0.-	0.-	0.-
Total	19'759'492.-	19'307'717.-	451'775.-

Concernant les ouvrages de génie-civil et d'assainissement, les dépenses les plus importantes concernent le réaménagement de la route des Tattes d'Oie (CHF 2.4 millions) et de la route du

NYON · PRÉAVIS N° 160 AU CONSEIL COMMUNAL

Stand, les transports publics (CHF 1.2 million) et les plans de quartier de la Morâche et du Reposoir/Petite Prairie.

Les dépenses liées aux bâtiments et constructions s'identifient à des nombreuses restaurations dont la Place du Château 10, le Musée du Léman ou encore la restauration générale du Temple de Nyon, ainsi qu'à des études et expertises (centre d'exploitation Routes et voirie, expertise technique systématique des bâtiments communaux).

Au niveau des installations des Services industriels, il y a lieu de mettre en exergue les extensions du réseau (CHF 3.7 millions), le renforcement en gaz naturel de la Ville de Nyon (CHF 1.3 million) et l'achat d'un transformateur pour le poste de la Longeraie (kCHF 830).

La valeur des inventaires des machines, mobilier et véhicules est passée de CHF 1'559'253.- au 31.12.2012 à CHF 1'819'217.- au 31.12.2013 d'où une augmentation de CHF 259'964.-.

Dans les autres biens, notons le financement des transports publics régionaux à hauteur d'un peu plus d'un million.

Recettes d'investissement

Recettes d'investissements			
<i>Rubriques</i>	<i>Situation au 31.12.2013 CHF</i>	<i>Situation au 31.12.2012 CHF</i>	<i>Variations CHF</i>
Participations de tiers	2'439'876.-	2'533'095.-	-93'219.-
Ventes de terrains	132'000.-	0.-	132'000.-
Participations de tiers	2'307'876.-	2'533'095.-	-225'219.-
Subventions	38'249.-	156'113.-	-117'864.-
Confédération	0.-	14'506.-	-14'506.-
Canton	10'489.-	141'607.-	-131'118.-
Autres subventions	27'760.-	0.-	27'760.-
Total	2'478'125.-	2'689'208.-	-211'083.-

Le montant des ventes de terrains se rapporte à la cession de terrain pour le plan de quartier de la Morâche.

Les participations de tiers concernent pour l'essentiel les crédits d'extension des Services industriels (taxes de raccordements par exemple).

Quelques subventions sont également à relever en provenance d'autres collectivités publiques.

4. Bilan

Actif

ACTIF			
<i>Rubriques</i>	<i>Situation au 31.12.2013 CHF</i>	<i>Situation au 31.12.2012 CHF</i>	<i>Variations CHF</i>
Disponibilités	15'294'804.-	12'371'432.-	2'923'372.-
Débiteurs et comptes courants	53'398'798.-	49'013'946.-	4'384'852.-
Placements du patrimoine financier	23'406'739.-	23'278'731.-	128'008.-
Actifs transitoires	6'419'930.-	4'277'199.-	2'142'731.-
Investissements du patrimoine administratif	153'315'935.-	152'529'798.-	786'137.-
Prêts et capitaux de dotations	25.-	26.-	-1.-
Subventions et participations à amortir	471'080.-	371'000.-	100'080.-
Total	252'307'311.-	241'842'132.-	10'465'179.-

Disponible

Le niveau élevé de liquidité est dû à un emprunt de courte durée contracté début décembre 2013, afin de faire face au retard de l'encaissement des impôts frontaliers.

Débiteurs

L'augmentation des débiteurs s'explique par l'introduction de la taxe déchets, qui a été facturée principalement entre septembre et décembre 2013, ainsi qu'en lien avec l'augmentation des débiteurs fiscaux.

Placement du patrimoine financier

L'augmentation du patrimoine financier est dû à la souscription des actions SADEC S.A.

Actifs transitoires

Ce poste est constitué afin d'assurer une délimitation correcte des charges et produits de l'exercice. Deux éléments constituent le solde:

- les factures débiteurs envoyées en 2014 mais concernant les produits de l'exercice 2013 et ;
- les factures créanciers payées en 2013 mais concernant les charges de l'exercice 2014.

L'augmentation en 2013 est principalement due aux deux paiements des participations aux associations intercommunales de Police et de SDIS Nyon-Dôle pour le 1^{er} semestre 2014 (CHF 1.9 millions), intervenus à fin décembre afin de permettre aux associations de pouvoir financer leurs activités dès le 1^{er} janvier 2014.

Investissements du patrimoine administratif

Les investissements du patrimoine administratif en 2013 sont supérieurs à 2012. L'écart positif correspond à la différence entre les dépenses nettes d'investissements d'une part, et les amortissements et prélèvements sur fonds de réserve d'autre part.

Subventions et participations à amortir

La variation positive s'explique par deux points :

- amortissement annuel (sur 10 ans) des subventions d'investissements accordées au Nyon-St Cergue, à la société de sauvetage et pour la revitalisation du massif de la Dôle (CHF 211'120.- en diminution) ;
- bouclage du préavis N° 200/2011, Paroisse catholique de Nyon (CHF 311'200.- en augmentation).

Passif

PASSIF			
<i>Rubriques</i>	<i>Situation au 31.12.2013</i>	<i>Situation au 31.12.2012</i>	<i>Variations</i>
	<i>CHF</i>	<i>CHF</i>	<i>CHF</i>
Engagements courants	12'971'633.-	15'217'548.-	-2'245'915.-
Emprunts à court terme	0.-	0.-	0.-
Emprunts à moyen et long terme	142'709'236.-	127'797'505.-	14'911'731.-
Passifs transitoires	4'134'278.-	10'647'746.-	-6'513'468.-
Financements spéciaux et fonds de réserve	88'462'464.-	85'548'902.-	2'913'562.-
Capital	4'029'700.-	2'630'431.-	1'399'269.-
Total	252'307'311.-	241'842'132.-	10'465'179.-

Engagements courants

Les évolutions des engagements courants sont fonction essentiellement des dates de facturations et de paiements des créanciers.

Emprunts

La répartition des emprunts par prêteur se présente comme suit :

NYON · PRÉAVIS N° 160 AU CONSEIL COMMUNAL

Emprunts à court, moyen et long terme	Situation au 31.12.2013 CHF	Situation au 31.12.2012 CHF	Variations CHF
Emprunts à court terme	0.-	0.-	0.-
	0.-	0.-	0.-
Emprunts par obligation simple	142'709'236.-	127'797'505.-	14'911'731.-
UBS	26'000'000.-	31'000'000.-	-5'000'000.-
Crédit Suisse	5'000'000.-	5'000'000.-	0.-
DEXIA	12'500'000.-	12'500'000.-	0.-
BCV	6'500'000.-	6'500'000.-	0.-
BCGE	10'000'000.-	10'000'000.-	0.-
PostFinance	37'000'000.-	30'000'000.-	7'000'000.-
Mobilière	0.-	6'000'000.-	-6'000'000.-
La Poste – Caisse de pension	21'000'000.-	15'000'000.-	6'000'000.-
SUVA	11'500'000.-	11'500'000.-	0.-
ECA	209'236.-	297'505.-	-88'269.-
VZ Banque ZH	8'000'000.-	0.-	8'000'000.-
Luzerner Pensionskasse	5'000'000.-	0.-	5'000'000.-
Total	142'709'236.-	127'797'505.-	14'911'731.-

Ce montant de dette et son augmentation par rapport à l'année précédente doivent être relativisés. En effet, l'augmentation s'explique notamment par un décaissement important en tout début d'année 2013 (CHF 5.3 millions pour l'achat d'une parcelle), et par le crédit relais de CHF 6 millions contractés en fin d'année 2013 et remboursé le 10 janvier 2014. La situation au jour de la rédaction du préavis présente un endettement de CHF 6 millions inférieure à celle du 31.12.2013.

Passifs transitoires

Les passifs transitoires ont diminué sensiblement par rapport à 2012. Notons qu'en 2012, un montant de CHF 5.3 millions avait été comptabilisé en passif transitoire pour l'achat de la parcelle 507 « Gübler ». Le paiement ayant eu lieu en début 2013, nous avons donc extourné ce montant, ce qui a diminué les passifs transitoires. Le même raisonnement s'applique pour le Fonds des jumeaux. Fin 2012, un montant de CHF 1 million avait été comptabilisé en passif transitoire. En mai 2013, un fonds a été constitué et le million a donc été transféré dans la rubrique des - *Financements spéciaux et fonds de réserve*.

Financements spéciaux et fonds de réserve

L'augmentation est due principalement à la constitution d'une provision pour la péréquation.

Capital

Le capital augmente suite au résultat bénéficiaire de l'exercice 2013 de CHF 1'399'269.-.

5. Conclusion

La Municipalité se réjouit des rentrées fiscales positives, synonyme d'un bon dynamisme économique, et de la maîtrise des charges courantes de la Commune. Elle relève cependant qu'une partie de ces recettes revêtent un caractère exceptionnel et non récurrent.

NYON · PRÉAVIS N° 160 AU CONSEIL COMMUNAL

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous demande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

Le Conseil communal de Nyon

vu le préavis N° 160 concernant les comptes communaux et gestion de l'exercice 2013,

ouï le rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,

attendu que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

1. d'approuver la gestion de l'exercice 2013 et d'en donner décharge à la Municipalité ;
2. d'approuver les comptes de l'exercice 2013 ;
3. de porter l'excédent de revenu de CHF 1'399'269.- en augmentation du compte N° 9290.01 - *Capital*.

Ainsi adopté par la Municipalité dans sa séance du 14 avril 2013 pour être soumis à l'approbation du Conseil communal.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic :



Le Secrétaire :

Daniel Rossellat

P.-François Umiglia

Annexe

- Brochure des comptes communaux de l'exercice 2013

1^{ère} séance de la commission

Municipal délégué	M. Claude Uldry
Date	Mardi 20 mai 2014 à 20h00
Lieu	Salle de la Bretèche